



## Signaler une erreur medical

Par **veronique**, le **29/09/2009** à **09:52**

Bonjour,

je me lance je vous ecris pour avoir une aide juridique , voila ma soeur a eu une rupture d'anevrisme elle a pris mal a la tete violament mon pere la ramen  a la maison croyant a une crise de migraine ( ma mere et moi sommes migraineuse) ensuite voyant sa souffrance il a appell  un medecin de garde celui ci en la voyant a conclu a une crise de migraine et lui a fais une piqure de tranxenne ma soeur est d c d  dans la nuit une autopsie a  t  faite et celle ci a revel  que cette piqure a acceler  le processus il la donc tu .. sur le moment nous n'avons pas reagi (l'autopsie a dur  20jous)affaire compliqu  une erreur soi disant dans les echantillon j'aimerais savoir si je peu signaler cet erreur, porter plainte enfin faire que ce medecin ne reface plus la meme erreur sachant que cela fais 13ans je ne sais pas quoi faire merci de m'aider , elle avais 23ans et un petit gar on de 2ans ..... merci